



Enquête publique

L'Administration communale d'Icogne soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante déposée par :

Requérant : Next Architecture, 3963 Crans VS
Auteur des Plans : Next Architecture, 3963 Crans VS
Nature du projet : Construction d'une chalet en résidence principale
Modification d'une projet autorisé le 27.03.23
Situation : Parcelle n°337, Plan n°4, au lieu-dit «Les Borcasses»
Zone : En zone à bâtir – Zone d'habitations familiales
Coordonnées : 2'600'068 / 1'126'722
Propriété de : Madame Agnès Duchoud
Dérogation : Art. 19 LcAT zones réservées

N° du dossier pour consultation eConstruction : 10e94b8a

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou auprès de l'administration communale, les jours ouvrables de 14h00 à 16h30. Les oppositions et réserves de droit privé éventuelles motivées, en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la Commune d'Icogne, Route de la Bourgeoisie 7, 1977 Icogne, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Nous vous rappelons que seul la publication sur la plateforme eBO fait foi, la présente étant seulement informative.

Icogne, le 24.04.2026

**L'Administration
Communale**